

Prix national arturbain.fr 2016 : "Mettre en valeur l'Espace public, Bien commun des citoyens"

Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Saint Herblain - Direction de l'Espace Public et de l'Environnement

Responsables :

Bertrand Affilé, Maire de Saint Herblain - Jean Marc L'Anton et Cyril Moeneclay, Agence L'Anton & Associés, maître d'œuvre

Présentateur :

Jean-Marc L'Anton

Organisme décisionnaire et propriétaire du site :

Ville de Saint Herblain

Description de l'opération :

Le Sillon de Bretagne n'est pas qu'une faille géologique, c'est aussi un immense bâtiment de près d'un kilomètre de long et de 100m de hauteur construit au début des années 1970 à Saint Herblain (43 516 hab.). Au sud de ce bâtiment, un parc de 6ha en lisière urbaine a été aménagé. Debut 2005, une vaste opération de rénovation urbaine de ce quartier a été inscrite au programme de l'ANRU. Ce projet vise à rénover le bâtiment dans son ensemble, à l'ouvrir sur la ville, à créer un nouvel équipement scolaire permettant la mixité des populations notamment avec un nouveau quartier de plus de 1000 logements créé au sud du parc, et rénover certains équipements, dont le parc lui-même qui apparaît comme le maillon central de ce grand projet.

Nous avons proposé de créer la structure primaire du parc, et de réserver une partie du budget et une partie des espaces pour la mise en œuvre ultérieure des propositions susceptibles de naître de la concertation. Par ailleurs, face au souhait de la ville de laisser ce grand espace ouvert, nous avons proposé à contrario de hiérarchiser les espaces entre un parc "renaturé", aux accès contrôlés, et une grande esplanade publique nord/sud, prolongeant l'ouverture du bâtiment et organisant les circulations redistribuées vers et depuis les équipements existants et futurs ; entre un parc proposant un havre de paix nocturne pour la biodiversité retrouvée, et une esplanade soulignant le "chemin des écoles", le long d'un rû revalorisé après épuration biologique de ses eaux.

Notre démarche est donc fondée sur ces 4 principes : concilier un vaste espace naturel avec sécurité, confort des installations et renaturation des espaces favorisant leur biodiversité. Réaliser des travaux rapidement et concerter de façon approfondie avec les habitants. Concerner aux fins d'inventer de nouvelles pratiques dans ce bel espace encore sans envie et sans usage ou presque. Transformer un arrière de bâtiment verdoyant en cœur de quartier conjuguant biodiversité et urbanité, espace naturel et densité d'usage.

Equipe pluridisciplinaire :

Agence L'Anton & Associés, paysagistes - Infraservices, BET VRD - DU&MIA, scénographes - F. Franjou, éclairagiste - ZOOM, écologue.

Aménagement du Parc de la Savèze, Saint Herblain (44)



Qualité architecturale

- Aménagement d'un **parc de 6,5 ha en cœur de quartier** avec une forte interaction avec une multiplicité d'opérations périphériques (1200 nouveaux logements, rénovation de l'immeuble du Sillon et ses 800 logements et bureaux, création d'**équipements publics**, groupe scolaire, médiathèque, crèche, complexe sportif, parking en silo, voiries nouvelles, parvis, etc... (1)
- Répond à 3 enjeux programmatiques déclinés à **3 échelles** : intégrer l'immeuble du Sillon de Bretagne long de près d'un kilomètre et haut de 100 m et son micro-quartier dans un tissu urbain structuré, redonner de la cohérence à l'immeuble et ses abords, engager une réhabilitation et une transformation durables du parc, conjuguant biodiversité et urbanité, espace naturel et densité d'usage.

Qualité de la vie sociale

- Espace public et parc appréhendés comme espaces privilégiés de mixité, mise en œuvre d'un projet social de territoire et en consolidant la **dynamique participative avec les habitants et usagers** tout en changeant radicalement l'image du quartier (4)
- **Espaces de convivialité**, ludiques, de repos, organisant la **mixité d'usage**. Une esplanade éclairée par une toile lumineuse assurant une atmosphère festive, accueille de larges tables et des barbecues collectifs **propices à la rencontre** (5).
- Espaces **réservés à leur appropriation** par les futurs usagers au gré des projets issus de la concertation (7).
- 40 parcelles de **jardins familiaux** ouvertes sur le parc, irriguées par les eaux pluviales collectées et stockées sur le site et offrant espaces de convivialité, parfois collectifs permettant la rencontre des jardiniers mais aussi des autres usagers du parc (3).

Respect de l'environnement

- Stratégie végétale de **renaturation à long terme** basée sur une convergence vers le climat local et le recyclage des éléments viables du site (6).
- Plusieurs séquences de renaturation dont celle du ruisseau de la Savèze grâce à la création d'un **jardin de filtration** qui épure biologiquement l'eau en amont avant de se rejeter propre vers le ruisseau ouvert et désormais accessible par un travail des berges par le **génie végétal** (2).
- Enclos boisés de biodiversité réservés au développement de séquences de reboisement basées sur une dynamique végétale et pédologique naturelle, jouant un **rôle pédagogique** de renaturation du parc.